

SYNTHESE DE L'ENQUETE M@RSOUIIN 2018 : Usages numériques dans les communes : regards d'él.u.e.s

Les enquêtes M@rsouin « communes »

L'Observatoire M@rsouin du Numérique et de l'Innovation (OMNI) réalise à intervalles réguliers (tous les trois ans en moyenne) des enquêtes par questionnaire portant sur les usages numériques des communes bretonnes. Ces enquêtes, adressées à l'intégralité des communes du territoire breton, ont pour objectif :

- d'une part, de dresser un état des lieux et un suivi des pratiques à l'œuvre au sein des communes en matière de numérique. Les thématiques abordées concernent ainsi par exemple l'équipement au sein des mairies, la dématérialisation des procédures, la présence des communes sur le web, le type de connexion dont disposent les habitant.e.s, les compétences numériques et la formation des agents et des élu.e.s, ou encore les relations numériques avec les partenaires et les administré.e.s.
- d'autre part, de nourrir les travaux de recherche des chercheur.se.s breton.ne.s membres du GIS M@rsouin.

Les résultats des précédentes enquêtes sont disponibles sur <https://www.marsouin.org/rubrique37.html>. Les données, consultables dans leur intégralité sur <https://marsouin.shinyapps.io/ShinyMarsouin/>, ont notamment permis d'alimenter l'édition 2016 du Panorama des usages numériques bretons publié par la Région Bretagne. Une nouvelle enquête par questionnaire a été lancée en avril 2018 auprès des 1232 communes bretonnes. Les données sont en cours d'analyse.

Le souhait d'un focus particulier sur les élu.e.s

Pour cette édition 2018, OMNI, en cohérence avec le souhait exprimé par la Région Bretagne, a choisi d'effectuer un focus sur les élu.e.s communaux.les face au numérique en sus du renouvellement de l'enquête par questionnaire que nous venons d'évoquer (qui, elle, s'intéresse essentiellement aux pratiques de la commune comme entité plutôt qu'au regard qu'en ont les décideurs publics).

L'objectif principal de l'enquête était ainsi de comprendre quelles étaient les perceptions des élu.e.s vis-à-vis du numérique, et dans quelles mesures ces perceptions pouvaient orienter le degré d'intégration et d'appropriation des outils numériques au sein de leur commune.

Objectifs

Les enquêtes quantitatives auprès des collectivités menées par M@rsouin (enquêtes Communes bretonnes 2003, 2005, 2007, 2010 et 2013, enquête EPCI 2014) ont cherché à mesurer l'appropriation du numérique par les collectivités.

Les questionnaires donnaient parfois quelques indications sur le rôle des élu.e.s dans l'introduction de nouveaux outils numériques dans le fonctionnement des communes ou EPCI. C'est le cas des questions suivantes, posées en 2013 :

- parmi ces personnes, y en a-t-il qui jouent un rôle moteur dans l'usage du numérique dans votre collectivité : maire, autre élu.e, directeur.rice général.e des services, informaticien.ne, un.e animateur.rice d'EPN, autre agent),
- selon vous, quelle impression ont les personnes suivantes de l'informatisation de leur travail : le/la Maire/ les élu.e.s (échelle de réponse de très favorable à pas du tout favorable)
- qui a développé et/ou assure la gestion du site Web (élu.e, animateur.rice d'EPN, agent, prestataire, autre)

Mais le questionnaire, qui aborde de nombreux aspects des enjeux numériques pour les collectivités locales, ne permet pas d'aborder de front la question de la perception qu'ont les élu.e.s des outils numériques.

Or ces dernier.ère.s sont au centre du processus décisionnel de l'action publique locale (sans pour autant tomber dans une vision caricaturale de l'élu.e comme seul.e décideur.se).

Dans leur vie d'élu.e.s, les acteur.trice.s politiques locaux.les sont confrontés à plusieurs aspects du numérique.

Le numérique est en effet tout d'abord un objet de politique publique en tant que tel, notamment dans la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et de développement des réseaux (ex : déploiement de la fibre optique dans les territoires). Les choix concernant cet objet sont souvent liées à des enjeux d'attractivité et de concurrence territoriale, tant pour les entreprises que pour les habitant.e.s. Dans le même ordre d'idées, les outils webs sont aujourd'hui la « vitrine » des collectivités, avec des sites webs ou des réseaux sociaux instruments de marketing territorial.

Le numérique est également, aujourd'hui, un élément de lien avec l'habitant.e-citoyen.ne. De communication, d'une part : les élu.e.s locaux.les, via des sites, blogs ou réseaux sociaux, peuvent avoir un lien « personnel » direct avec les citoyen.ne.s. De démocratie participative, d'autre part, avec le développement récent ou à venir d'outils en ligne (budget participatif de Rennes, par exemple, où les citoyen.ne.s sont invités à déposer leurs projets en ligne).

Les collectivités sont amenées à répondre à des politiques top-down, venues « d'en haut », c'est-à-dire de l'État. Les élu.e.s se voient obligé.e.s de traduire des lois votées au niveau national, voire européen, comme la loi pour une République numérique.

Enfin, les élu.e.s, de par leur pouvoir de décisions budgétaires et de par leur travail au quotidien aux côtés de l'administration de leur collectivité, ont une influence certaine sur le processus de dématérialisation des procédures et de numérisation des services.

Dès lors, plusieurs grandes questions se dégagent concernant la perception qu'ont les élu.e.s du numérique : peut-on établir une « typologie », même approximative, des élu.e.s face au numérique selon la perception qu'ils.elles en ont (« frileux.ses », « demandeurs.ses », « réfractaires », « convaincu.e.s »...) ? Comment la perception du numérique des élu.e.s influe-t-elle sur la manière de mener une politique numérique sur le territoire ? Comment les élu.e.s définissent-ils.elles le numérique ? Le numérique constitue-t-il une « révolution » dans leurs rapports de travail ou dans leur manière de communiquer avec les citoyen.ne.s ?

Méthodologie

L'enquête quantitative menée parallèlement auprès de communes bretonnes, ne nous paraît pas réellement pertinente pour cerner ces éléments. Les perceptions, en effet, ne peuvent être réellement comprises que par la construction d'un échange : elles ne sont pas standardisées, ni standardisables.

De ce fait, pour aborder la question de la perception du numérique par les élu.e.s, leurs représentations sociales dans ce domaine et la manière dont ces dernières peuvent influencer les orientations politiques, nous avons privilégié une méthodologie qualitative, c'est-à-dire qui se fonde sur un corpus d'entretiens semi-directifs, auprès d'un échantillon d'élu.e.s de communes bretonnes. Une grille d'entretien a été construite à partir des questions soulevées plus haut.

Nous avons cherché à diversifier les types de communes dont les élu.e.s sont interrogé.e.s : taille de collectivité, localisation (4 départements, situation littorale ou intérieure, situation économique, etc.). Les entretiens réalisés nous ont permis de rencontrer des élu.e.s dont les carrières professionnelles et politiques, mais aussi l'âge, et l'orientation politique sont variés.

Douze maires, adjoint.e.s au maire ou conseiller.ère.s municipaux.les ont ainsi été interrogé.e.s, via des entretiens d'une heure environ :

Résultats

Au fil des entretiens, nous avons ainsi collecté de nombreux ressentis d'élu.e.s sur le numérique. Quatre grands défis nous ont semblé émerger au fil de l'analyse de ces échanges.

Le premier défi est lié à la possibilité d'intégrer le numérique dans son projet politique ou de territoire. Pour cela, comme nous l'ont dit la quasi-totalité des élus, la présence d'une infrastructure réseau suffisante est un prérequis indispensable. Loin d'être liée seulement à la méconnaissance de la dimension usages du numérique, ce tropisme vers les infrastructures nous rappelle surtout que c'est un élément sur lequel les élu.e.s sont souvent sollicité.e.s par la population et se sentent parfois impuissants. La nécessité d'une bonne communication à propos de la situation et du degré d'avancement du plan BTHD ne fait ainsi aucun doute.

Le second défi consiste en la mise en place de services mutualisés au niveau intercommunal sur les usages du numérique. Il s'agit en effet d'un souhait largement partagé par les élu.e.s interrogés, mais qui peine pour l'instant à se mettre en place.

Un troisième défi concerne la redéfinition du métier d'élu.e. Comme nous avons pu le voir, les outils numériques ont bouleversé les temporalités et le travail d'élu.e entre parfois en « concurrence » avec la sphère personnelle et professionnelle. Par ailleurs, bien qu'aucun élu ne semble convaincu que le rapport aux citoyen.nes ait été profondément transformé, pour l'instant, par l'arrivée du numérique, certains pointent du doigt de timides changements qui seront aussi à intégrer dans la nouvelle définition de ce métier d'élu.e. Le numérique ne fait ainsi pas que faciliter le travail : il peut parfois rendre plus « lourde » à assumer la fonction d'élu.e. Une question se pose donc quant à la manière d'accompagner les élu.e.s pour que cette fonction reste « vivable », à défaut d'être aisée.

Enfin, le quatrième défi concerne l'accompagnement et la formation des élu.e.s : s'il est aisé pour certain.e.s, « digital natives » ou issu.e.s professionnellement du milieu de l'informatique, de prendre en main les TIC dans leurs usages quotidiens ou dans mise en place d'outils numériques pour la commune, cela est plus difficile pour d'autres qui ne s'intéressent pas ou peu au numérique et sont incompétent.e.s (que cette incompétence soit réelle ou relève d'un sentiment) dans ce domaine. Il apparaît que tou.te.s sont favorables, sinon enthousiastes, quant à la transition numérique qui s'opère et qu'ils accompagnent, bien que prudents et parfois inquiets sur leurs possibilités. Face à ces inégalités d'aisance, l'accompagnement individualisé des élu.e.s communaux.les, surtout dans les communes

sans élu.e ou agent spécialisé.e dans le numérique, nous semble donc être un élément clef pour encourager la transition numérique locale.